

# WILD FUR | FOURRURE SAUVAGE

## CANADIAN SHIPPING INFORMATION

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ENVOIS AU CANADA

---

- **DO NOT SHIP** fur out of province without proper export documents.
- The most important way for us to identify you, is your account number. Please use the pre-printed shipping tags and collector receipts we send you each Fall. These forms are for your personal use only! Do not allow others to use your forms. If corrections are necessary, please write clearly on the collector receipt.
- Complete the shipping tags and collector receipt at home before you bring your fur to the truck. Please make sure that your trapper license is correct on the form.
- Use one shipping tag per bag of fur. The larger portion should be tied to the bag and the small portion inside the bag. The quantities per species should be only what are in that bag.
- If you have multiple bags, use a separate tag for each and number the tags 1 of 3, 2 of 3, 3 of 3, etc.
- The collector receipt should show the total for each species for the whole shipment. If there are multiple bags also mark on the collector receipt the number of bags.
- Please print clearly on tags and receipts. Your account number and name are critical to the receiving of your furs. First time shippers should write "New" above the account number box.
- Ask at the depot or the driver for additional bags or tags if needed.
- Due to limited quantities of fur late in the season, there will be NO pick-up for late season auctions. Please ship directly to your depot.
- All fur must be scraped and completely dry prior to shipping with all nails and staples removed from pelts.
- Never roll or fold beaver pelts. Pack flat, fur to fur and leather to leather.
- Do not ship green or frozen castoreum. Dry properly and ship in cardboard or burlap bags, with your name, address and account number written on the outside.
- Due to increased regulations, we no longer handle bear gall bladders or claws.
- Please keep your fur pick-up schedule for the new season in a safe place for future reference.

## CANADIAN SHIPPING INFORMATION

## RENSEIGNEMENTS SUR LES ENVOIS AU CANADA

---

- **IL NE FAUT PAS EXPÉDIER** des fourrures hors de la province sans avoir les documents d'exportation requis.
- Notre méthode première pour vous identifier est par votre numéro de compte. Veuillez utiliser les reçus et les étiquettes d'expédition qui vous ont été postés à l'automne. Ces documents sont pour votre usage personnel, ne laissez personne d'autre les utiliser. Si des corrections sont nécessaires, écrivez-les clairement sur le reçu de collecteur.
- Complétez le reçu de collecteur et les étiquettes d'expédition à la maison avant d'aller rencontrer votre collecteur. Vérifiez votre numéro de certificat (et au Québec votre date de naissance) et faites les corrections s'il y a lieu.
- Utilisez une étiquette d'expédition par colis. La portion plus grande doit être attachée à l'extérieur et la portion plus petite doit être mise à l'intérieur. Les quantités inscrites seront celles du contenu du colis.
- Si vous avez plus d'un colis, numérotez-les clairement i.e. 1 de 3, 2 de 3 ... par exemple
- Le reçu de collecteur doit indiquer le total des peaux par espèce pour l'envoi. Si vous expédiez plus d'un colis, le nombre total de colis doit y être inscrit.
- SVP, écrivez clairement sur les étiquettes et les reçus. Votre numéro de compte et votre nom sont deux renseignements extrêmement importants pour la réception de vos fourrures. Les trappeurs qui nous expédient des fourrures pour la première fois devraient inscrire le mot « Nouveau » dans la case du numéro de compte.
- Demandez au dépôt ou au conducteur de vous donner des étiquettes ou des sacs supplémentaires au besoin.
- Compte tenu des quantités limitées de fourrures vers la fin de la saison, il n'y aura pas de cueillette pour les encans de fin de la saison. Faites les envois directement à vos dépôts.
- Toutes les fourrures doivent être grattées et complètement sèches avant leur envoi et tous les clous et les agrafes doivent avoir été retirés des peaux.
- Il ne faut jamais rouler ni plier les peaux de castor. Il faut les emballer à plat, fourrure sur fourrure et cuir sur cuir.
- Il ne faut pas expédier du castoréum vert ou gelé. Il faut le sécher comme il se doit et l'expédier dans des boîtes en carton ou en jute avec votre nom, votre adresse et votre numéro de compte inscrits sur l'extérieur.
- Compte tenu du nombre toujours plus grand de règlements, nous ne nous occupons plus des vésicules biliaires ni des griffes des ours.
- Conservez votre calendrier de cueillette des fourrures pour la nouvelle saison à un endroit sûr pour pouvoir vous y référer plus tard.